



Ecole académique de la formation continue (EAFC)
Inspection pédagogique régionale

Nancy, le 19/05/2023

La Directrice de l'EAFC
Le Référent académique du programme Feebat

Dossier suivi par David PINAUD, IA-IPR
Mél : David.Pinaud@ac-nancy-metz.fr

à

9, rue des Brice - Rond-point Marguerite
CO 30013 - 54035 Nancy CEDEX

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,

Objet : plan national de formation à la rénovation énergétique des bâtiments : Feebat

Introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Elle a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.

Les secteurs du logement et de la construction sont à l'origine de 43% de la consommation énergétique et de 23% des émissions de gaz à effet de serre. Réduire ces impacts constitue donc une priorité et un enjeu majeur.

Dans ce cadre, les pouvoirs publics financent un plan national de formation à la rénovation énergétique des bâtiments, le programme FEEBAT, dont l'objectif est de faire monter en compétences les professeurs intervenant dans 85 diplômes du niveau 2 (DNB pro) au niveau 5 (BTS).

Pour l'académie de Nancy-Metz, tous les professeurs éligibles au programme FEEBAT ont été identifiés et seront progressivement convoqués pour suivre une session de formation selon les principes suivants :

- ✓ Un groupe de 14 stagiaires maximum, mixant professeurs de LP, SEGPA, LPO et formateurs de CFA,
- ✓ Un format hybride, appuyé sur un parcours M@gistère, constitué d'une classe virtuelle de lancement, de 2 journées en présentiel et d'un travail en distanciel,
- ✓ Sur une période de 5 à 6 semaines,
- ✓ Dans une logique de proximité.

A l'issue de sa formation, chaque stagiaire disposera d'une attestation de formation et d'un accès complet à l'ensemble des ressources pédagogiques « clés en main », exploitables en l'état et éditables pour s'adapter aux besoins de chacun dans le cadre de son enseignement.

Pour plus d'informations, nous joignons à ce courrier :

- ✓ Un document précisant la nature des ressources pédagogiques FEEBAT,
- ✓ Un document pointant vers des exemples d'activités pédagogiques innovantes conçues pour FEEBAT.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration dans la réussite du déploiement de ce plan de formation aux enjeux majeurs pour la transition écologique et le développement durable.

La Directrice de l'EAFC

Ecole Académique de la Formation Continue
Véronique Zaercher-Keck

L'inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional de STI
Référent académique du programme Feebat
David Pinaud